

COMMUNE DE LOGUIVY-PLOUGRAS

Compte-rendu du

CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 25 Novembre 2021

Présents : J.F. LE GALL, S. RUBEUS, N. GRELLEPOIX, Y. LE CREFF, P. LE BALCH, L. LE GUEN, G. LAGADEC, A. LE FOLL, P. LE GALL, M. DUEDAL, F. PICHOURON, B. LE GUYADER.

Absents: C. CHAVANON procuration pour S. RUBEUS, D. LE GUEN procuration pour A. LE FOLL.

Secrétaire de séance : P. LE BALCH

DM 2 : Commune

Le Maire présente au Conseil Municipal la décision modificative n°2 :

Dépenses	Compte 615221 :	+ 10 000.00 €
	Compte 615231 :	+ 5 000.00€
	Compte 6411 :	+ 8 000.00€
Recettes	Compte 70323 :	+ 7 000.00€
	Compte 742 :	+ 2000.00€
	Compte 775 :	+ 8000,00€
	Compte 6419 :	+ 6000.00€

Le conseil à l'unanimité valide cette proposition qui s'équilibre à 23 000.00€ en recettes et en dépenses de fonctionnement

DM 1 Gîte annule et remplace

Le Maire présente au Conseil Municipal les modifications à apporter à la délibération N°1 pour le gîte du Dresnay :

Dépenses	Compte 2181 :	+ 0.60 €
	Compte 6068 :	+ 4 000.00€
	Compte 6811 :	+ 0.60€
Recettes	Compte 28183 :	+ 0.60€
	Compte 752 :	+ 4000.60€

Le conseil municipal à l'unanimité valide la décision modificative.

Organisation du temps de travail

Le Maire informe l'assemblée :

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a organisé la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures.

Le conseil municipal à l'unanimité

DECIDE

D'adopter les dispositions relatives aux 1607h pour la commune de LOGUIVY-PLOUGRAS. Cette organisation du travail est en effet déjà effective sur la commune.

Devis mise aux normes électricité à l'église

N. GRELLEPOIX présente au Conseil deux devis concernant les travaux de mise aux normes de l'électricité à l'église.

Le conseil municipal à l'unanimité retient la proposition de l'entreprise DAFNIET pour un montant de 2423.71€ TTC.

Devis PATA

Le conseil municipal à l'unanimité retient les propositions du service voirie de LTC pour les travaux de point à temps pour 3 jours à 8993.52€ et une journée complémentaire à 3069.88€.

Devis couverture mairie

Suite à la commission travaux N. GRELLEPOIX présente au conseil municipal le devis de l'entreprise POUPON pour les travaux de couverture à la mairie suite au sinistre mэрule.

Le Conseil à l'unanimité valide ce devis pour un montant de 1444.58€ TTC.

Effacement de réseau RD11/RD88

Le Maire présente au CM l'estimatif des travaux concernant l'effacement de réseaux lors des travaux au carrefour des 4 Vents. Le coût à la charge de la commune est estimé après étude préliminaire à 52 109.27€ .

Devis porte logement communal

N. GRELLEPOIX présente au conseil municipal le devis de l'entreprise GROLEAU pour le changement de la porte du logement communal de l'ancienne Poste.

Le conseil municipal à l'unanimité le devis pour un montant de 3571.20€

Questions diverses

-  N. GRELLEPOIX fait le point sur les travaux. Le gros œuvre de la chaudière bois se poursuit. Le calendrier est respecté.

A la bibliothèque le gros œuvre est sur le point d'être terminé. Les réunions de chantier se déroulent le lundi de manière hebdomadaire.

J.F LE GALL informe que le chantier du parking de l'école se poursuit. Les matériaux extraits ont été amenés pour remblayer des chemins communaux.

-  JF LE GALL informe le CM que des caméras ont été passées par les services de LTC pour vérifier l'état de l'assainissement collectif. 4 points sensibles ont été observés et devront faire l'objet de travaux avant d'entreprendre les travaux d'aménagement du Bourg. L'entreprise CE-GELEC interviendra du 11 au 18/12. A. LE FOLL demande de quand date l'assainissement. Le maire informe que l'assainissement a été fait entre 2006 et 2008.

-  J.F. LE GALL informe de la mise en place de chicanes Route de Plouaret. Les riverains semblent satisfaits.

-  J.F. LE GALL informe qu'un délai de prorogation pour l'achèvement des travaux à la bibliothèque a été demandé.

-  F. PICHOURON informe que le sujet de la cantine à 1€ a été abordé en conseil d'école. Le Maire informe que la commune de PLOUGRAS est opposée à ce système. Le Maire propose de rencontrer les élus de Plougras.

-  J.F. LE GALL informe le CM qu'une expertise aura lieu le lundi 29 au logement 1 rue de la Vieille Côte pour un dégât des eaux.

-  J.F. LE GALL informe le CM de l'existence des trophées de la vie Locale, proposé par le Crédit Agricole

-  J.F. LE GALL informe le CM de l'augmentation des incivilités en mairie.

-  F. PICHOURON fait suite à la commission repas. Un papier d'information a été distribué aux parents afin d'expliquer le fonctionnement de la cuisine centrale et la provenance des produits.

- ✚ J.F LE GALL informe que les sondages ont été faits au terrain de Bech Coat. Le terrain se prête à la construction.
- ✚ Le repas de fin d'année aura lieu si les conditions sanitaires le permettent aura lieu le vendredi 17 décembre 2021. Les élus proposent un buffet à la salle des fêtes.

Le Maire,

Jean-François LE GALL